

MAIRIE DE LACROST**DÉLIBÉRATIONS PRISES ET COMPTES-RENDUS DIVERS LORS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du 10 mars 2025 à la salle du conseil.

Date de la convocation : 05 mars 2025

Sous la présidence de Gérard THIELLAND, Maire

Secrétaire de séance : Jérôme HENRY

Excusés : Ludovic KIELBASA, Céline DUFOSSE, Maryse LECUELLE

Le conseil :

Avant l'ouverture du conseil, une présentation du projet agriphotovoltaïque en étude sur les communes de Lacrost et Préty par la société Verso.

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2025 :**- APPROUVE** à l'unanimité le procès-verbal de la séance du conseil du 10 février 2025.**DÉLIBÉRATION POUR ACCEPTER LE DON DE L'ASSOCIATION DES BALADINS :****- ACCEPTE** à l'unanimité le don de 800 € de la chorale des Baladins et exprime sa profonde gratitude à l'association pour sa générosité envers la commune.**DÉLIBÉRATION POUR LE VOTE DU CFU 2024 (COMPTE FINANCIER UNIQUE) DU BUDGET****ASSAINISSEMENT : - APPROUVE** à l'unanimité le compte financier unique du budget assainissement 2024 qui se présente comme suit :

Total Dépenses 2024	84 132.82 €
Total Recettes 2024	76 635.73 €
Résultat de l'exercice	- 7497.09 €
Excédent antérieur reporté de 2023	23 241.95 €
Résultat total de fonctionnement	15 744.86 €

Total Dépenses 2024	63 758.13 €
Total Recettes 2024	69 093.74 €
Résultat de l'exercice	5 335.61 €
Excédent antérieur reporté de 2023	73 391.51 €
Résultat total d'investissement	78 727.12 €

DÉLIBÉRATION POUR LE VOTE DU CFU 2024 DU BUDGET PRINCIPAL : - APPROUVE à

l'unanimité le compte financier unique du budget principal 2024 qui se présente comme suit :

Total Dépenses 2024	439 463.83 €
Total Recettes 2024	609 979.70 €
Résultat de l'exercice	170 515.87 €
Excédent antérieur reporté de 2024	125 033.05 €
Résultat total de fonctionnement	295 548.92 €

Total Dépenses 2024	276 567.42€
Total Recettes 2024	259 589.45€

Résultat de l'exercice	- 16 977.97 €
Excédent antérieur reporté de 2023	- 79 820.58 €
Résultat total d'investissement	- 96 798.55 €

FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT : - REFUSE à l'unanimité d'adhérer au fonds de solidarité logement

A Lacrost, le 10 mars 2025
Le Maire
Gérard THIELLAND